

## LA PREMIERE CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Tenue du 16 au 19 octobre 2018 au Safari Park Hôtel  
NAIROBI KENYA

### COMMUNIQUE FINAL DE LA CONFERENCE

#### *Préambule*

Nous, les 800 délégués de 48 pays d'Afrique avec des représentants d'autres continents et de plus de 100 organisations, y compris des représentants gouvernementaux des ministères de l'éducation, Santé et protection sociale de tout le continent; Les agences des Nations Unies, le secteur privé, des philanthropes, des communautés de donateurs et des universités se sont rassemblés au Safari Park Hôtel de Nairobi au Kenya les 16 et 19 octobre, 2018; **Pour la première conférence internationale sur le développement de la petite enfance (ECD).**

**Le thème de cette conférence était 'L'Afrique que nous souhaitons : Un avenir meilleur maintenant.** Il s'agissait d'une importante plate-forme de trois jours permettant aux parties prenantes du DPE de débattre de la manière de réaliser des progrès concrets conformes à la vision et aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA et aux objectifs mondiaux de développement durable. (SDGs). Les délégués ont abordé l'un des plus grands défis auxquels le continent est confronté : comment aider les enfants à être correctement nourris pendant les jours les plus cruciaux de leur vie.

Nous remercions le gouvernement du Kenya d'avoir accueilli cette importante conférence et le Réseau africain pour la petite enfance d'avoir réuni les communautés nationales, régionales et internationales à Nairobi.

En 2015, la communauté mondiale a adopté les objectifs de développement durable, dont plusieurs traitent de questions liées au développement des jeunes enfants. En mai 2018, des institutions mondiales ont lancé le cadre de soins de santé (Cadre de soins nourriciers) lors de l'Assemblée mondiale de la santé. Les composantes du cadre des soins de santé comprennent : une bonne santé, une nutrition adéquate, des possibilités d'apprentissage précoce, la sécurité et une assistance et des soins adaptés. Le cadre vise à garantir que les enfants **non seulement** survivent mais prospèrent et vivent pour transformer leurs communautés. En outre, le cadre des soins de santé est particulièrement important pour soutenir les initiatives destinées aux enfants vivant avec des difficultés de développement.

S'appuyant sur les engagements pris par les États membres dans la Charte africaine des droits et du bien-être des jeunes enfants (ACRWC), dans l'Agenda 2063, l'Union africaine met au premier plan le rôle transformateur de l'investissement dans le renforcement des capacités humaines.

La stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique 2016 - 2025 (CESA 16-25) identifie l'éducation pré primaire comme le pilier de l'apprentissage futur et la prochaine frontière si l'Afrique veut réaliser une éducation et une formation durables et de qualité. Conscient de cela, la Commission de l'Union africaine a lancé le cluster pour l'éducation et le développement de la petite enfance (ECED) afin de soutenir la réalisation des objectifs CESA 16-25.

Nous **AFFIRMONS** que les premières années offrent une période de grande opportunité et sont décisives pour le développement humain. Démographiquement, le continent africain est le plus jeune du monde et, à ce titre, il est extrêmement prometteur. La réalisation du potentiel et des aspirations de l'Afrique dépend des investissements qui sont faits aujourd'hui dans le développement des enfants et des jeunes africains.

Nous **RECONNAISSONS** l'importance des délibérations mondiales et régionales sur les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. ;

Nous **SOMMES** préoccupés par le fait que, si l'on attend beaucoup des gouvernements, les investissements publics dans le développement global des jeunes enfants sont toujours faibles ;

**CONSIDÉRANT** que la recommandation OIT-UNESCO sur la condition du personnel enseignant (1966) ; Les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 4.2 relatif à l'accès à un développement, à des soins et à un enseignement préscolaire de qualité ; et la Stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents - restent utiles pour orienter les politiques visant à améliorer le statut des jeunes enfants ;

**NOUS APPELONS** les États membres africains, les acteurs du DPE et le monde entier à :

1. **NOTEZ** que les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant offrent une fenêtre d'opportunité cruciale pour assurer un développement optimal du cerveau et des bases solides pour la réussite des années à venir.
2. **RECONNAISSONS** que la mise en œuvre du cadre de soins de santé joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable 2030 et du programme 2063 de l'Union africaine.
3. **RECONNAISSONS** le rôle joué par le groupe sectoriel ECED de l'UA pour faire progresser les progrès accomplis vers l'obtention de meilleurs résultats d'apprentissage pour les jeunes enfants en Afrique.
4. **PRIORITER** les dépenses de la petite enfance dans les allocations budgétaires nationales aux niveaux nationaux et sous-national.
5. **INVESTISSEZ** pour assurer un accès équitable à des programmes et services de haute qualité visant à améliorer la santé, la nutrition, l'apprentissage précoce et les soins des jeunes enfants et de leurs familles.
6. **ÉLABORER ET METTRE EN PLACE** des politiques qui garantiront l'accès des enfants à un environnement nourricier de haute qualité au cours de leurs premières années.
7. **ADOPTER** des approches multisectorielles et interdisciplinaires pour la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales qui encouragent les mécanismes de coordination nationaux pour traiter le développement de l'enfant de manière globale.
8. **PRIORITER** les jeunes enfants et leurs familles dans des contextes défavorisés, d'urgence et marginalisés.
9. **PROMOUVOIR** le travail par l'intermédiaire des 'agents de changement' du système communautaire, afin d'atteindre tous les enfants, en particulier les plus difficiles à atteindre.

10. **INVESTIR** dans la responsabilisation du personnel de protection et de développement de la petite enfance et à concevoir des stratégies pour la mise en place d'incitations appropriées, notamment une rémunération concurrentielle, des parcours professionnels clairs et des opportunités de développement professionnel continu, afin d'attirer et de conserver un personnel compétent dans tous les secteurs.
11. **ENGAGENT** à constituer une base de preuves aux niveaux national, régional et continental afin d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, systèmes et programmes.

*Approuvé le 19 octobre 2018 lors de la première conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance (ECD), tenue au Safari Park Hôtel, Nairobi-Kenya.*

#### **Un appel à l'action - National**

**Janet Ouko, membre du comité exécutif du comté - Education, culture et sports,  
Comté de Nairobi, Kenya**

1. La priorisation des dépenses de DPE dans les budgets nationaux est essentielle ;
2. Nécessité d'élaborer des politiques pour faire avancer le programme de DPE ;
3. Nous devons donner aux travailleurs les moyens d'accélérer les efforts de DPE.
4. Doit s'engager à travailler ensemble et à promouvoir les mécanismes de coordination nationaux ;
5. Nécessité de continuer à participer aux discussions régionales et à examiner les développements réalisés.

*Approuvé le 19 octobre 2018 lors de la première conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance (ECD), tenue au Safari Park Hôtel, Nairobi-Kenya.*